

Accueil - Société - Séisme : « La Belgique est une zone à risque »

SÉISME : « LA BELGIQUE EST UNE ZONE À RISQUE »

16 Juillet 2018 · 324 vues

Alors que les tremblements de terre les plus forts surviennent loin voire très loin de la Grande Région, à l'instar du Japon ces derniers jours, la Belgique reste, toute proportion gardée, un territoire fréquemment secoué.

Ce n'est malheureusement pas un phénomène sporadique au pays du Soleil-Levant. Déjà meurtri un mois plus tôt par un séisme de magnitude 5,3 aux abords de la grande ville portuaire d'Osaka, l'archipel nippon a de nouveau été secoué il y a quelques jours dans la capitale, Tokyo.

D'intensité plus forte (6 sur l'échelle de Richter), ce dernier n'a toutefois pas engendré la mort, ne causant que quelques dégâts matériels et répandant quelques sueurs froides à travers un territoire, faut-il le rappeler, traumatisé par la catastrophe de Fukushima en 2011.

Le Japon fait partie des zones les plus vulnérables dans le monde du fait de son implantation à la jonction de quatre plaques tectoniques. La population naît et apprend à vivre avec le risque permanent.

Entre dix et cents tremblements par an

A plus de 9.000 kilomètres de là, le Plat pays apparaît comme une terre paisible où sentir la terre trembler sous ses pieds relève presque de l'imaginaire. Pourtant, les secousses qui ont chahuté l'île du Pacifique ont bien « excité » les sismographes belges de l'Observatoire royal de Belgique (ORB).

La station sismique, basée à Uccle, dans le sud de la capitale, enregistre en effet n'importe quel tremblement de terre, où qu'il se produise dans le monde, dès lors que la magnitude atteint la valeur de 6 sur l'échelle de Richter.

Au même titre qu'elle surveille et recense chaque année des phénomènes similaires, d'un bien moindre acabit, provenant de mouvements tectoniques sous les pieds des Belges. « *Il ne se passe pas une seule année sans qu'un tremblement de terre ait été ressenti par la population belge. Il s'en produit entre une dizaine et une centaine par an* », témoigne Michel Van Camp, le chef du service Sismologie-Gravimétrie de l'ORB. *Moi-même, au cours de ma vie, tous les séismes que j'ai pu ressentir l'ont été sur nos terres.* »

Et le scientifique d'énoncer une liste non exhaustive d'événements naturels : celui de Roermond en 1992 de magnitude 5,3, celui entre La Roelux et Houdeng-Aimeries en 1995, la séquence sismique de Court-Saint-Etienne en 2008/2009...

Quelques années plus tôt, **en 1983, un séisme de magnitude 4,9 provoquait la mort de deux personnes, en plus de dégâts matériels considérables.** « *De l'ordre de 250 millions en euros actuels, précise M. Van Camp. On vient par ailleurs de « fêter » les 80 ans du tremblement de terre d'Audenarde (1938), le plus fort jamais enregistré sur le belge.* »

Une zone plus exposée : le Graben de la Rhur

En somme, voir les tableaux tombés des murs et entendre la terre gronder ne relève pas de l'exceptionnel en Belgique. **Elle est même très certainement l'espace d'Europe du nord-ouest le plus exposé**, faisant dire à Michel Van Camp qu'elle est une zone à risque. « *Nous sommes assis sur une zone continentale stable. Il n'y a pas de grands blocs qui se frottent comme au Japon ou en Californie.* »

Une zone en particulier, appelée **le Graben de la Rhur**, présente un risque plus élevé. Elle correspond à la vallée de la Meuse et s'étend entre Liège et Cologne en Allemagne, en passant par Charleroi.

Les dernières secousses d'ordre naturel (exceptées celles provoquées par l'homme comme l'explosion de la bombe atomique) ont été enregistrées fin mai à Kinrooi.

Les cookies sont utilisés pour améliorer votre expérience de navigation sur notre site. En continuant de naviguer, vous acceptez notre politique d'utilisation des cookies

OK

avis de l'expert, **2018 est une année plutôt calme avec 30 ébranlements comprenant**

ceux dont l'épicentre se situe en régions limitrophes. En 2017, il en dénombre 90 dont huit ont été signalés par la population, à la nuance près qu'ils n'étaient pas d'origine naturelle.

« La géologie fait que pour un tremblement de terre donné, d'une intensité donnée, le ressenti sera beaucoup plus étendu que pour un phénomène similaire qui se produirait ailleurs sur Terre. Métaphoriquement, cela reviendrait à taper à l'aide d'un marteau sur du béton. Vous imaginez bien qu'en frappant de la mousse avec ce même marteau, l'étendue de la secousse ne serait pas la même. »

Si bien qu'un séisme de force 6 pourra être éprouvé jusque dans le Nord de l'Angleterre. Des recherches paléosismologiques, visant à retrouver des traces d'anciens puissants tremblements de terre dans la géologie actuelle, font état d'un événement survenu à **Verviers en 1692, dont la magnitude est estimée à 6. Un tel phénomène naturel serait potentiellement destructeur sur l'ensemble du territoire.**

« Le pays où la couverture nationale est la plus dense »

Les chercheurs ont par ailleurs établi une échelle caractérisant la susceptibilité que la terre tremble en partant du postulat qu'un **tremblement n'est ressenti, en théorie, qu'à partir d'une magnitude équivalente à 2** : de magnitude 3, tous les un ou deux ans, de magnitude 4, tous les cinq ans, de magnitude 5, tous les 50 ans, de magnitude 6 tous les 500 ans.

Le risque évoqué par le sismologue relève par ailleurs du manque de préparation du pays. « Il y a une sorte d'insouciance car cela n'arrive pas assez souvent. On vit dans l'illusion que l'on est protégé car nos maisons sont confortables. »

Des normes de construction régissent les sites nucléaires ou chimiques à risque. Moins connu, **un code érigé au niveau européen et adapté à chaque territoire s'applique pour le bâtissage des maisons.** Chaque citoyen belge peut ainsi enjoindre à l'architecte de respecter ce code. « Ce code Euroconduite n'est pas obligatoire. Il cumule un certain nombre de règles édictées en fonction de l'exposition de la zone. Néanmoins, un bon constructeur appliquera ces recommandations sans même s'en rendre compte. »

A ce titre, les habitations du centre-ville de Bruxelles ne sont pas les plus armées au cas où surviendrait un tremblement important. En outre, M. Van Camp, souligne l'éveil des consciences quant au risque sismique.

Ainsi, la région wallonne a commandé une étude dans le but d'édicter une directive Seveso. Depuis quelques années, en plus de stations fixes (45 selon data.gov.be), **une centaine de petit boîtiers permettant de ressentir les secousses au-delà d'une magnitude de 3 ont été installés chez des particuliers.**

S'ils ne sont pas très sensibles, ils sont une mine d'informations pour les spécialistes qui peuvent ensuite étalonner le ressenti des gens pour connaître la magnitude exacte du séisme. « A ma connaissance, la Belgique est le pays où la couverture à l'échelle nationale est la plus dense. »

« Ce n'est pas parce qu'on ne sait pas qu'il n'y a pas »

Au Grand-Duché de Luxembourg, aucune faille n'est répertoriée. « Ceci dit, ce n'est pas parce qu'on ne connaît pas qu'il n'y a pas », nuance Adrien Oth, directeur scientifique au Centre européen de géodynamique et de séismologie (ECGS), une fondation financée en grande partie par le gouvernement luxembourgeois, basée à Walferdange, qui collabore officiellement avec l'ORB depuis 1988. A noter que **le Luxembourg abrite trois stations du réseau belge** à Walferdange justement ainsi qu'à Kalborn et Vianden.

Dans son histoire, le pays n'a jamais relevé de séisme modéré ou fort. « En tout cas, nous n'en avons pas connaissance, ajoute M. Oth. Clairement, le risque est très faible mais cela ne veut pas dire qu'il est nul. » **Les Luxembourgeois ne résident pas sur un sol comparable à celui de leurs homologues belges mais subissent en revanche les répercussions des phénomènes voisins.** Les secousses de Roermond et plus récentes celles ayant affecté Coblenze en Allemagne en 2011 ont secoué légèrement les résidents.

A l'inverse du belge, le réseau sismique grand-ducal ne permet en outre pas de détecter aussi précisément les événements. « Cela fait peu de temps que le territoire est entièrement balisé et encore certaines stations ne sont pour l'instant que temporaire. »

Onze appareils sont répartis entre les frontières bien qu'il demeure difficile de trouver un emplacement de choix. Pour être le plus efficace possible, un sismomètre doit idéalement être placé à une distance correspondant à la profondeur de l'épicentre du séisme.

Le tout en étant isolé des « bruits » externes, comme ceux engendrés par le trafic par exemple, qui peuvent perturber les mesures. « L'estimation de l'aléa est très difficile au Luxembourg car les temps de récurrence sont très longs », explique encore le directeur de l'ECGS. A l'instar de la Belgique.

Ailleurs sur le web



Comment protéger son entreprise contre la fraude ?

ING Luxembourg



Loi sur le maintien intégral du salaire en cas de maladie

LCGB



Sudstroum Escher Kulturlaf : La course à ne pas manquer !



Sommes-nous de bons "cyclistes" ?

ALD Automotive Luxembourg



Découvrez le Centre/Ouest du Luxembourg à travers des visites guidées



Gagnez en qualité de vie : vivez aux portes du Luxembourg

Innov'Habitat

Réagissez à cet article

CONNECTEZ-VOUS

ou

INSCRIVEZ-VOUS

pour commenter cet

article